



Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

École Carle

Année scolaire : 2021-2022

Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

Principales évaluations

À la fin de chaque étape, les élèves seront évalués dans les disciplines tel qu'indiqué dans le tableau ci-joint. De plus, de façon régulière, le développement des compétences ainsi que les connaissances acquises seront évalués par différents moyens (contrôles, dictées, projets, examens, observations, rétroactions etc.). La note au bulletin n'est pas le résultat d'une moyenne de notes de l'étape, mais représente le niveau de maîtrise d'une compétence par l'élève à la fin de l'étape.

Épreuves obligatoires du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)

Fin du 2^e cycle (4^e année) : L'épreuve obligatoire du Ministère (MEQ) en français sera administrée à la fin de l'année scolaire. Celle-ci comptera pour 10% du résultat final.

Fin du 3^e cycle (6^e année) : Les épreuves obligatoires du Ministère en français et en mathématique (compétence « Raisonner ») seront administrées à la fin de l'année scolaire. Celles-ci compteront pour 10% du résultat final.

Le ministère de l'Éducation du Québec impose des épreuves obligatoires et uniques pour lesquelles, les dates et les heures de passation doivent être respectées. Seul le ministre peut autoriser une modification à l'horaire prévu.

De plus, l'article 4.3.8 du *Guide de gestion de la sanction des études* indique que les seuls motifs pouvant justifier l'absence d'un élève à une épreuve unique ou obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent, la convocation à un tribunal ou la participation à un évènement d'envergure.

Toutes les absences pour des motifs autres que ceux énumérés ci-haut doivent être traitées comme des absences non motivées et se voir attribuer un résultat de zéro pour les épreuves obligatoires et la mention absence pour les épreuves uniques.

Épreuves obligatoires du centre de services scolaire des Draveurs (CSSD)

Fin du 2^e cycle (4^e année) : L'épreuve obligatoire du centre de services scolaire des Draveurs en mathématiques (compétence « Raisonner ») sera administrée à la fin de l'année scolaire. Celle-ci comptera pour 10% de la 2^e étape.

Commentaires sur les apprentissages : Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour favoriser la communication avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres commentaires : Tel qu'identifié dans le tableau, deux des *autres compétences* feront aussi l'objet de commentaires inscrits dans les bulletins : soit : **organiser son travail, travailler en équipe, savoir communiquer et exercer son jugement critique.**

Précision : Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour toute autre information au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Vous recevez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le 19 novembre 2021 . La rencontre de parents aura lieu le 25 novembre 2021.
Premier bulletin	Le premier bulletin sera accessible sur le portail Mozaïk le 27 janvier 2022 . Ce bulletin couvrira la période du 31 août 2021 au 14 janvier 2022 et comptera pour 40 % du résultat final de l'année. Une rencontre de parents aura lieu le 17 mars 2022.
Deuxième communication écrite	Vous recevez une deuxième communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le 22 avril 2022 .
Deuxième bulletin	Ce bulletin sera accessible sur le portail Mozaïk le 29 juin 2022 . Il couvrira la période s'échelonnant du 17 janvier 2022 jusqu'à la fin de l'année scolaire et comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

Disciplines par cycle (1 ^{er} cycle, 2 ^e cycle et 3 ^e cycle)			1 ^{re} étape (40 %)	2 ^e étape (60 %)
Français, langue d'enseignement	Lire	50 % (1 ^{er} et 2 ^e cycles) 40 % (3 ^e cycle)	①②③	①②③
	Écrire	30 % (1 ^{er} et 2 ^e cycles) 40 % (3 ^e cycle)	①②③	①②③
	Communiquer oralement	20 % (1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles)	①②③	①②③
Mathématique	Résoudre une situation problème	20 % (1 ^{er} cycle) 30 % (2 ^e et 3 ^e cycles)	①②③	①②③
	Utiliser un raisonnement mathématique	80 % (1 ^{er} cycle) 70 % (2 ^e et 3 ^e cycles)	①②③	①②③
Anglais 1 ^{er} cycle	Comprendre des textes entendus	60%	①②③	①②③
	Communiquer oralement	40 %	①②③	①②③
Anglais 2 ^e et 3 ^e cycles	Communiquer oralement en anglais	50 % (2 ^e cycle) 45 % (3 ^e cycle)	①②③	①②③
	Comprendre des textes lus et entendus	35 % (2 ^e et 3 ^e cycles)	①②③	①②③
	Écrire des textes	15 % (2 ^e cycle) 20 % 3 ^e cycle)	①②③	①②③
Science et technologie (2 ^e et 3 ^e cycles)		100 %	①②③	①②③
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté (2 ^e et 3 ^e cycles)		100 %	①②③	①②③
Éducation physique et à la santé		100 %	①②③	①②③
Éthique et culture religieuse		100 %	①②③	①②③
Arts plastiques		100 %	①②③	①②③
Musique		100 %	①②	①②
Art dramatique		100%	③+954	③+954
Autres compétences :	Savoir communiquer		①	①
	Organiser son travail		Classes de langage	Classes de langage
	Travailler en équipe		②③	②③
	Exercer son jugement critique			